

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

20 juin 2011
N° 83



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

SÉCHERESSE EN ZONE HUMIDE

Sans les habituels prés inondés ni les rus et rivières qui débordent au printemps, avec des terres crevassées, des pelouses en paillasons, des plantes qui baissent la tête et un quotidien où le manque d'eau commence à se faire sentir, nous n'avons plus tout à fait l'impression d'habiter en champagne humide !

Depuis janvier, le cumul pluviométrique est largement inférieur à la normale (environ moitié) et le temps plus doux pour ne pas dire chaud occasionne un été bien avant l'heure. Quelles conséquences donc pour notre territoire à une période où justement la végétation est très gourmande en eau ?

Il semblerait tout de même que celui-ci soit relativement épargné car les pluies excédentaires de novembre et décembre avaient bien réalimenté les nappes souterraines, qui, de ce fait, ne sont pas passées en dessous du seuil d'alerte

(contrairement au pays d'Othe). La nappe de Brienne conserve encore un état normal même si la situation est moins favorable que l'année dernière. L'inquiétude irait plutôt du côté des aquifères crayeux en bordure du Parc.

Concernant l'élevage et l'agriculture

La fauche des foins s'est faite en avance avec une baisse de production pouvant aller jusqu'à 30%, néanmoins, il est à prévoir que le département sera tout de même exportateur de foin, d'autres régions étant plutôt en plus grande souffrance. Des espaces non exploités habituellement, l'ont été cette année comme certains chemins ou certaines jachères.

L'avance des dates de fauche a pour conséquences une désertification des plaines avec des espaces végétaux réduits et des

animaux qui ont plus de mal à trouver des refuges (les busards cendrés et autres oiseaux nicheurs par exemple). Les populations excédentaires de sangliers risquent, elles, de se concentrer dans les cultures restantes et d'occasionner des dégâts plus importants.

Ce sont les cultures de printemps (lentilles, pois, pavots, orge, chanvre...) et généralement toutes les cultures à cycle court qui ont le plus souffert avec, là aussi, de réelles disparités, le nord du Parc étant le plus touché. Pour les productions à cycle long (betteraves, luzernes...), impossible de se prononcer déjà, les pluies qui viendraient maintenant minimiseraient les dégâts. Seule certitude, les rendements grains et paille seront en baisse et les moissons pourraient commencer avec un mois d'avance (vers le 15 juin). Quant aux vendanges, elles pourraient démarrer... à partir du 15 août. >

SOMMAIRE

- Sécheresse en zone humide.....p. 1-2
- Pensez à la haie biodiversifiée.....p. 2-3
- Les Briennois célèbres.....p. 4-5
- Un autre horizon.....p. 6
- Villes et villages de l'Aube.....p. 7
- C'est bon pour la terre !.....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8



Photo : Pierre Garraud

- > À noter l'incitation à la solidarité faite aux céréaliers afin qu'ils conservent (au lieu de la broyer) leur production de paille et la mettent au service d'éleveurs d'autres départements.

Concernant les lacs



Le processus de remplissage des lacs s'est arrêté plus tôt cette année, au 1^{er} mai contrairement au 30 juin habituellement en raison du faible débit des rivières en amont.



Raison à laquelle s'ajoute la programmation de travaux sur le canal d'amenée du lac d'Orient. Le lac Amance est rempli à 85% de ses possibilités et le lac d'Orient à 75%.

Il ne devrait donc pas y avoir de modification de l'activité touristique, la baignade est prévue jusqu'au 15 août, l'activité du bateau promenade jusqu'au 3 septembre et la voile jusqu'au 5 novembre.

La restitution de l'eau à la Seine (ou d'abord à l'Aube) qui commence au 1^{er} juillet, sera elle, ralentie afin de pouvoir si nécessaire la poursuivre au-delà de la date habituelle du 1^{er} novembre. Elle ne sera bien sûr ralentie que dans la mesure du possible car il ne faut pas l'oublier, les barrages sont aussi là pour assurer un

débit de 23 m³ à la centrale nucléaire de Nogent... Il pourrait donc être nécessaire, pour un soutien d'étiage tardif, d'utiliser les tranches de réserve habituellement conservées en hiver.

Il ne devrait pas y avoir, non plus, de réelle conséquence sur la faune des lacs, celle-ci



disposant d'un espace suffisant, mais peut-être plus dans les canaux, si l'accroissement de la végétation nuit à l'oxygénation des eaux.

Si la chaleur demeure, la qualité des eaux de baignade devra, elle, faire l'objet d'attention renforcée des services qui en ont la charge.

Concernant la biodiversité

Il est vrai qu'en forêt certains arbres, déjà éprouvés en 2003, ne s'en remettront sans doute pas et que nos emblématiques salamandres et sonneurs à ventre jaune (et tous les amphibiens en général) ont dû chercher les rares refuges restants, leurs ornières habituelles ayant vite été mises à

sec. Néanmoins, la profusion d'insectes arrivée plus tôt que d'habitude aura été une manne providentielle pour les oiseaux et les chauves-souris. Dans les rivières et les étangs, si la chaleur et la sécheresse se poursuivent, les niveaux d'eau vont encore baisser et il faudra, là aussi, surveiller la prolifération des herbes et algues qui pourraient nuire à la faune aquatique.



En conclusion, notre territoire en particulier, et l'Aube en général semblent pour l'instant plutôt moins impactés que d'autres. L'anticyclone va-t-il réellement s'éloigner ou non ?

Est-ce simplement cette année un été avant l'heure ou plutôt la mise en condition de ce qu'augure l'inéluctable réchauffement climatique ?

En tout cas cette situation doit nous conduire à mettre en place de façon durable les réflexes qui s'imposent : un arrosage du jardin plutôt que de la pelouse, le soir ou le matin tôt, avec si possible de l'eau de pluie récupérée diffusée au plus près des plantes et un paillage des massifs pour éviter l'évaporation.

Des mesures d'économie d'eau nécessaires pour les particuliers mais également une responsabilisation accrue des professionnels concernés.

A.S.

L'eau disponible sur terre

71% de la surface de la terre est recouverte par l'eau. L'eau des mers et des océans (salée) représente 97,2% de cette eau. L'eau douce utilisable actuellement ne représente donc que 2,8% des ressources de la planète. La plus grande partie stockée dans les glaciers polaires est d'accès difficile. Au final, ce n'est que 0,65% de l'eau présente sur terre qui peut être utilisée, elle est essentiellement contenue dans les nappes phréatiques.

Dépenses en eau

En France, on utilise 157l d'eau par personne et par an répartis approximativement ainsi : 45l pour les WC, 30l pour les baigns et douches, 29l pour le lavage du linge en machine, 23l pour boire ou cuisiner, 20l pour les soins corporels et autres petits lavages, 4l pour la vaisselle (machine), 6l en divers.

Quelques constatations et explications météo supplémentaires

Cumuls mensuels de précipitations exprimés en mm d'eau (1 mm d'eau équivaut à 1 litre

par m²) et moyenne mensuelle 2011 (calculée sur des normales trentennaires 1971/2000) :

- Janvier : 30.6 mm (contre 51.3 mm en moyenne)
- Février : 17 mm (contre 47.4 mm en moyenne)
- Mars : 45 mm (contre 51 mm en moyenne)
- Avril : 15 mm (contre 50.8 mm en moyenne)
- Mai : 19.2 mm (contre 60.2 mm en moyenne)

Soit un cumul depuis janvier de 126.8 mm contre 260.7 mm en moyenne et donc un déficit pluviométrique de l'ordre de 51% sur ces 5 premiers mois de 2011.

Il est à noter que les pluies efficaces pour les recharges en eau des nappes phréatiques s'étalent sur la période octobre à mars (ensuite la végétation est gourmande en eau, les précipitations ont souvent une répartition très inégale car fréquemment sous forme d'averses ou orages, l'évaporation est également importante).

Octobre 2010 était déficitaire (d'environ 60%) mais novembre et surtout décembre 2010 ont été excédentaires (+40% en novembre et +90% en décembre). Au 1^{er} avril 2011, grâce

aux mois excédentaires de novembre et décembre donc, le cumul de pluie était très proche de la normale mais les nappes phréatiques ont atteint leur point culminant en janvier et ont commencé à baisser en février et mars soit avec 2 mois d'avance.

Les très faibles cumuls d'avril et de mai n'arrangent donc pas franchement la situation hydrologique d'autant plus qu'avril était très chaud ce qui a provoqué un assèchement important des sols superficiels à une période où la végétation est très demandeuse en eau.

Au final, on se situe plutôt dans un contexte hydrologique digne d'un mois d'août et ce printemps 2011 (mars avril et mai) est sensiblement plus sec que celui de 1976... Pour autant, l'Aube ne fait pas partie (pas encore...) des départements les plus touchés au niveau sécheresse comme à proximité la Marne, l'Aisne, les Ardennes, l'Oise, mais la situation est préoccupante. Il faut espérer un été pluvieux...!

PENSEZ À LA HAIE BIODIVERSIFIÉE !

Mur végétal composé de thuyas ou lauriers-cerises qui entoure le terrain, gazon "moquette" tondu à 5 cm et l'incontournable forsythia à l'abondante floraison jaune d'or en mars planté tout seul au milieu de la pelouse... ça vous rappelle quelque chose ? On pourrait croire que le mode "copier-coller" s'applique aussi aux jardins.

On ne sait même pas trop pourquoi nos jardins sont structurés de cette façon. L'habitude d'avoir déjà vu cela chez les autres, les prix bradés de ces végétaux que l'on achète dès lors plus facilement ?

Et si, du fait d'habiter dans un parc naturel régional, on pensait son jardin non pas comme un espace stérilisé fonctionnant comme le prolongement du salon (où tout doit être lisse et propre) mais comme un espace naturel où l'on apporterait une attention particulière à la présence abondante et diverse de notre faune et de notre flore : à la biodiversité en somme. La haie est un très bon point de départ pour alimenter cette réflexion.

Une règle simple en écologie : l'uniformité crée la pauvreté. Une seule espèce d'arbuste, qui plus est exotique, profite moins aux petits animaux (abeilles, papillons, oiseaux...) que plusieurs espèces, si possible indigènes.



(1)

Ces petits animaux, selon leurs habitudes et leurs modes alimentaires seront attirés par le feuillage ou bien les fleurs ou encore les fruits ou simplement par l'abri procuré par ces arbustes. En multipliant les espèces d'arbustes, aux floraisons et fructifications décalées, dans votre haie, vous multipliez les ressources et donc tous les animaux qui seront aptes à en profiter.



(2)

Viorne obier, viorne lantane, bourdaine, cornouiller mâle (ne cherchez pas le pendant femelle de l'espèce...), épine vinette, aubépine, buis, houx (femelle pour les fruits rouges), néflier, troène, baguenaudier, fusain d'Europe, sureau noir, cerisier de Sainte-Lucie, cytise aubour... autant d'arbustes qui poussent le long de nos chemins et qui ont leurs cortèges de fans. Penser aussi aux arbustes que l'on trouve ailleurs en France et qui résistent à notre climat :

argousier (il y a des mâles et des femelles... il nous faut les deux), sureau à grappes, viorne-tin, arbousier, amélanchier vulgaire (ces trois derniers en situation abritée). Il est souvent dit que les espèces indigènes sont préférables pour favoriser la biodiversité. Néanmoins certaines espèces exotiques (du Caucase, des régions tempérées d'Asie ou d'Amérique) sont très appréciées. Par exemple, pour l'avoir observé, *Eleagnus umbellata* (Oléastre à ombelles ou Chalef d'automne, originaire d'Asie du Sud-Est jusqu'au Japon) se couvre littéralement de bourdons de différentes

espèces lors de sa floraison en avril - mai et ses nombreux petits fruits rouges sont consommés par plusieurs espèces d'oiseaux (pouillots, fauvettes) en septembre. Idem pour les cotoneasters, altheas (pour le pollen notamment), chèvrefeuille de Tartarie et sans doute d'autres...

Par contre, d'autres espèces sont sans attrait pour la petite faune et n'ont qu'un intérêt esthétique. C'est notamment le cas de nombreuses variétés d'arbustes dits d'ornement. Ce sont presque toujours des hybrides (qui n'existent pas à l'état naturel) et qui, très souvent, sont stériles : leurs fleurs ne produisent pas de pollen, ni de nectar et donc pas de fruits non plus. C'est le cas des forsythias, de certaines viornes Boules de neige, des cerisiers à fleurs doubles, etc. Observez bien : quasiment aucun insecte ne visite ces plantes.

Le plus difficile est de trouver des arbustes qui remplissent le rôle de brise-vue (surtout en hiver) pour nous cacher des voisins.

Alors bon, on pourra quand même intégrer aux endroits stratégiques quelques espèces honnies : Photinia, laurier-cerise, *Eleagnus x ebegei*... pour vivre heureux puisque cachés par la haie.



(3)

Pour conclure, il est conseillé d'avoir moins de 20% d'espèces non

indigènes parmi ses arbres et arbustes pour favoriser la petite faune locale !

Sachez qu'une haie de ce type ne doit pas être taillée en parallépipède rectangle puisque que l'on supprimerait ainsi les fleurs et les fruits. Une taille au sécateur pour dégrossir, si nécessaire, une fois par an plutôt en hiver suffit. Attention de prévoir de la place autour de la haie pour que les arbustes puissent s'exprimer. Une plantation à 2 m de la limite de propriété est un minimum car ce genre de haie atteindra facilement 2 à 3 m de hauteur. Prévoyez environ 1,5 à 2 m entre les arbustes. Pour briser l'aspect linéaire de la haie, on peut planter sur 2 rangs espacés de 50 cm à 1 m, les arbustes seront installés en quinconce. Le bosquet est aussi très apprécié par la petite faune !



(4)

Fabrice Joachim

LÉGENDES DES PHOTOS

(1) **Cotoneaster de Franchet** : cet arbuste, bien qu'originaire de Chine, est utilisé en France depuis très longtemps et fait le bonheur des abeilles. À croire parfois qu'il y a un essaim dans l'arbre tellement ça "grouille". Les fruits orange, peu recherchés par les oiseaux, finiront quand même par être consommés plus tard en saison ; faute de grive, on mange du merle dit le dicton... Il se ressème naturellement et on le retrouve souvent échappé des jardins.

(2) **Bourdaine** : lorsque les fruits seront noirs, pas un seul ne sera épargné par les oiseaux ! (note : fruits très laxatifs pour l'homme, voire toxiques à très toxiques. Heureusement, leur amertume est telle quand on les croque, qu'il est

rare qu'une personne puisse les avaler - attention aux jeunes enfants malgré tout). Les fleurs, bien que petites et vertes sont assaillies par les insectes butineurs !

(3) **Une des haies du Pavillon Saint-Charles**

(4) **Haie d'un particulier dans le village de Dosches** : Cette haie comprend de "vrais" arbres, et pas que des arbustes (elle dépassera allègrement les 15 à 20 m de hauteur... attention aux problèmes de voisinage...). Les arbustes dont nous parlons dans cet article dépassent rarement 4 m.

Brienne, du port de flottage au château d'Engelbert

De Brienne-le-Château, tout à déjà été dit ou presque. Du jeune Bonaparte au peintre de portraits subtils Aviat, des trois lignées de comtes issues des Brienne : les Enghien-Brienne, les Luxembourg-Brienne et les Loménie-Brienne. Trente-cinq comtes qui se sont succédés du milieu du 10^e siècle à la fin du 18^e. Sans parler des princes de Bauffremont qui n'ont pas été comtes (après la révolution, Brienne n'est plus un comté) mais châtelains généreux attachés à la ville.

Je me bornerai à trois aspects seulement de ce qui a fait de Brienne ce qu'il est aujourd'hui. En premier les origines du nom, suivi de l'arrivée des premiers comtes et de la vie d'aventures de ses deux plus lointains ambassadeurs.

À Napoléon la notoriété de la ville, aux comtes de Brienne sa plus profonde Histoire.

Hypothèses d'origine du nom

Selon certains, le nom de Brienne nous viendrait d'un JC d'avant l'autre : Jules César serait passé ici 50 ans avant la naissance de Jésus-Christ...

Il aurait mentionné dans ses commentaires un "pays des Brannovics" que les Briennois d'aujourd'hui auraient pris pour le leur.

Il semble qu'il n'en soit rien. Une première source nous situe les Branovics (avec un ou deux "n") dans le diocèse de Mâcon. Une autre nous vient d'un ouvrage savant de M.G. Lagneau qui s'intitule : "Recherches ethnologiques sur les populations du bassin de la Saône et des affluents du cours moyen du Rhône". Son mémoire, inséré dans la Revue d'Anthropologie de Lyon, traite des Aulercs-Brannovics qui seraient Bourguignons et non Champenois.

Et enfin, d'après le "Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris", année 1876, SER2, T11, pag.137-138, Jules César nous situe les Brannovics sur les bords de la Saône, sous le nom d'Alercs-Brannovics ou Brannovics, ou encore Aubercis-Brannovibus, près d'Eduens et de Sagusiaves (César. De Bella-Gallice, liv.VII, cap.LXXXV).

Rendons donc à César ce qui fut à César et les Brannovics à nos voisins de Bourgogne.

Selon notre concitoyen A.F. Arnaud, auteur de la vie primitive de Saint-Loup, évêque de Troyes de 426 à 470, les habitants de la région auraient été, en ce milieu du 5^e siècle, les "Brions".

Et enfin, de différents sites Wikipédia sans que j'aie pu identifier la source, Brienne pourrait nous venir du Celte Briavenna qui désigne un ensemble de pontons qui pourraient être ceux de l'activité portuaire de Brienne-la-Vieille. Cet important port de flottage était situé sur la rivière d'Aube tout près du village actuel.

Histoire d'un château fort

Dans "Le voyage Archéologique et Pittoresque" publié en 1837 sous la direction de A. F. Arnaud et dédié à Combe-Siéyès, préfet de l'Aube, on lit ceci : "Flochard nous apprend qu'au milieu du dixième siècle deux brigands, Golbert et Angilbert (ou

Engelbert) son frère, bâtirent sur le coteau qui domine le bourg une forteresse assez redoutable pour devenir objet de crainte aux rois de France. Louis d'Outremer en forma un blocus, la prit et la ruina de fond en comble en 951".

La région est si plane qu'on la dit "plaine de Brienne" (ou de Briavenna). À quelque distance du port pourtant, un coteau domine cette plaine. C'est sur ce promontoire qu'Engelbert et son frère choisirent de bâtir leur château.

Brienne-la-Vieille va poursuivre son chemin au bord de l'eau, Brienne-le-Château va s'étendre au pied de la colline des seigneurs.

Engelbert, né avant 900 et décédé après 968 s'attribue le titre de comte et le nom de Brienne de l'époque. Il reconstruit le château détruit en 951, d'où les frères ne continueront de sortir, avec leur petite troupe que pour piller la contrée.

Deux comtes féodaux de Brienne et grands seigneurs d'Orient

Quinze comtes de Brienne descendant en droite ligne d'Engelbert vont lui succéder. Parmi eux, les numéros 9 et 10, Gautier III, comte de Brienne et Jean son frère (qui deviendra tuteur de son neveu) vont se rendre en Terre Sainte au début du 13^e siècle, en passant par le talon de la botte d'Italie. Deux frères qui inscriront leur nom au plus loin des frontières de la Champagne de France et au plus haut des titres de l'Europe et du Moyen Orient chrétien de l'époque.

Par un concours de circonstances incroyable, Gautier III va devenir comte de Lecce par son mariage avec Maria Albina de Sicile en 1200. Lecce est un fief italien qui se situe dans la région des Pouilles. Plus tard, à la mort de son beau-père, il héritera du titre de roi-titulaire du royaume de Sicile convoité par un autre prétendant, Frédéric II du Saint-Empire, gendre des d'Hauteville venus de Normandie conquérir les régions côtières de Méditerranée.

Gautier part d'abord seul, puis revient à Brienne en 1202 lever une petite troupe avant de rejoindre l'Italie - cette fois-ci avec son frère Jean - pour faire valoir ses droits. Après bien des victoires sur les troupes mercenaires de Frédéric II, il est fait prisonnier et meurt en captivité en 1205.

La vie de Jean évoluera dans des sphères de pouvoir encore bien plus élevées. Cadet de Gautier III, son père le destinait à une carrière ecclésiastique. Il préfère les armes. Parti pour l'Italie en 1202, il rentre à Brienne en 1205 avec le fils de son frère, héritier légitime du comté de Brienne. À la mort de son père l'enfant vient tout juste de naître, Jean sera son tuteur jusqu'à sa majorité en 1221.



DES CÉLÈBRES

quérants



**Mariage de Jean de Brienne
avec Marie de Montferrat**



**Massacre de
Gautier de Brienne**

En 1208, la reine de Jérusalem, Marie de Montferrat a tout juste dix-sept ans. Il lui faut un mari. Le régent, Jean d'Iberlin, songe à lui en trouver un. Le roi de France consulté, Philippe Auguste, propose Jean de Brienne qui lui est familier. Malgré ses cinquante ans passés, il est sacré roi de Jérusalem le 3 octobre 1210 après son mariage célébré à Saint-Jean d'Acre le 14 septembre de la même année, avec la jeune Marie de plus de trente ans sa cadette.

Deux ans plus tard, en 1212, la jeune reine meurt en mettant au monde une petite Isabelle qui sera héritière du royaume à sa majorité. Le règne de Jean de Brienne n'a plus de légitimité, on lui propose la régence, il l'accepte.

En 1225, le pape Innocent III à l'idée de marier Isabelle, alors reine de Jérusalem, que l'on appelle encore en d'autres occasions Yolande de Brienne, fille de Jean de Brienne, à Frédéric II devenu empereur du Saint-Empire romain germanique, roi d'Italie et roi de Sicile. Il a trente ans, la future mariée en a treize.

Dès le lendemain des noces, le gendre qui n'a plus de raison de garder le régent renvoie le beau-père sans préavis et contre les engagements pris. Jean de Brienne qui se retrouve sans poste ni revenus s'en plaint auprès d'Innocent III qui clora l'incident et le sauvera du désastre en lui offrant une charge à la cour de Rome.

Trois ans plus tard, en 1228, Robert de Courtenay, empereur de Constantinople décède. Il laisse sur le trône un enfant de onze ans, il lui faut également un régent...

Ce sera notre Jean de Brienne, qui n'acceptera la proposition qu'à condition d'être associé au trône, l'expérience de Jérusalem lui a servi de leçon.

Dans un ouvrage paru chez Hachette et Cie en 1869, "Les Brienne de Lecce à Athènes" l'auteur, le comte Fernand de Sassenay ne se montre pas tendre envers les Brienne de ligne direct, qui vont d'Engelbert vers 950 jusqu'à Gautier VI mort en 1311 : "Qui connaît un Brienne connaît les autres écrit-il. On retrouve chez tous les instincts de race, les appétits débridés des barbares, la violence aveugle et irrésistible de l'homme qui passe sa vie à tuer, l'orgueil surexcité du chef de bandes, la rapacité, la ruse, l'immoralité naïve de l'aventurier".

Sous couvert de croisades, parlant de Jean dans le même ouvrage, il nous dit qu'il aurait tué sa seconde épouse, Rita d'Arménie d'une batture d'épée, deux ans après leur mariage. Il se remariera une troisième fois, en 1224, avec Bérengère de Léon,

filles du roi Alphonse IX de Léon, et mourra de sa belle mort en 1237, après avoir beaucoup vécu...

Bien d'autres Briennois célèbres, moins prestigieux peut-être mais bien plus pacifiques, mériteraient d'être plus connus. Si vous le voulez bien, ce sera pour une prochaine fois.

André Thiennot,
Histoires contées des Briennois célèbres

Généalogie des comtes de Brienne-Brienne

Engelbert I^{er} (et **Godeber**) († après 968 ?) s'emparent des terres de Brienne et pillent la région.

Engelbert II. Fils du précédent († après 980 ?)

Engelbert III. Fils du précédent. (v/980 - † v/1035)

Engelbert IV. Fils du précédent. (v/995 - † après 1035)

Gautier I^o. Fils du précédent (v/1045 - † v/1090)

Erard I^o. Fils du précédent (? - † v/1125)

Gautier II. Fils du précédent (? - † av/1161)

Erard II. Fils du précédent. (? - † v/1191)

Gautier III. Fils du précédent (? - † 1205) épouse la fille du comte de Lecce, héritière du royaume de Sicile

Jean I^o Frère du précédent (ap/1170 - † 1237) Devient roi de Jérusalem en épousant la reine, Marie de Montferrat, puis sera régent de Constantinople.

Gautier IV. Fils de Gauthier III (1205 - 1221 - † 1246) Epouse la fille du roi de Chypre, Marie de Lusignan.

Jean II. Fils du précédent (? - † ap/1260 av/1270)

Hugues. Second fils de Gauthier IV, frère du précédent. (v/1240 - comte de Brienne v/1260 - † 1296) Il épouse en premières noces Isabelle de La Roche, fille du duc d'Athènes et en seconde noces la veuve de Guillaume I^{er} de La Roche, duc d'Athènes.

Gautier V. Fils du précédent et d'Isabelle de la Roche (v/1278 - 1296 - † 1311) Sera duc d'Athènes.

Gautier VI. Fils des précédents. (v/1302 - 1311 - † 1356) Epouse Jeanne de Brienne.

Isabelle (Isabeau), dame de Ramerupt, dite « la Belle Hélène », sœur du précédent. (v/1305 - 1356 - † 1360) Elle épouse Gautier III d'Enghien en 1321, avec qui elle a un fils, *Sophier II d'Enghien, qui deviendra le premier comte de Brienne d'une autre famille, celle des d'Enghien.*

Suivront les comtes de Luxembourg-Brienne puis les Loménie-Brienne.

UN AUTRE HORIZON

S'inscrivant dans la semaine du développement durable, l'Association des amis du Parc accueillait des représentants de la fédération régionale d'agriculture biologique à Montiéramey, au mois d'avril dernier. Une centaine de personnes avaient été attirées par un thème à coup sûr d'actualité. Plusieurs producteurs représentant diverses spécialités, éleveurs, viticulteurs, maraîchers étaient également présents.

L'agriculture biologique est encore faiblement représentée dans la région Champagne-Ardenne : deux cents exploitations dont une soixantaine dans l'Aube et quatre dans le PNRFO ! Elle connaît cependant une progression importante depuis 2007. Six mille hectares ont bénéficié de la conversion en 2010, ce qui correspond à une évolution positive de 70% par rapport à l'année précédente. La région compte ainsi 300 exploitations bio sur 15 000 ha (0,6% de la surface agricole utile). Quarante huit exploitations produisaient des légumes ou des fruits frais sur 112 ha en 2009. On distingue deux filières :

- La vente en circuits courts réalisée en général par de petits maraîchers via des systèmes de paniers, AMAP ou marchés. L'Escarboucle a déjà tracé le portrait de l'un d'entre eux : M. Baptiste Piat à Piney.
- La vente en circuits longs sous contrat.

Un film pour informer

Le documentaire présenté, disponible en DVD s'appuie sur les expériences de céréaliers (Jean Pierre et Guillaume Cathelat), de maraîchers (Xavier Deleau), de viticulteurs (Jean Pierre et Jean Sébastien Fleury, Alain Réaut, Erik Schreiber), éleveurs (Jean Michel Camus). Il évoque également les problématiques fondamentales de la fertilisation des sols et de la protection des cultures en faisant appel à des chercheurs tels que Lydia et Claude bourguignon ou Eric Petiot. (Voir dossier de presse <http://.biochampagneardenne.org>)

On aura retenu deux aspects dans ce qui fut montré. Images et témoignages s'appliquaient à mettre en évidence la qualité des sols retrouvée grâce à des façons assez connues comme la culture sans labours ainsi que le rôle incontestable de la biodiversité. L'usage du compost, des infusions ou décoctions variées est également familier à bien des jardiniers de même que l'insistance sur l'utilité du maintien des variétés légumières ou fruitières. Le lien entre agriculture de proximité, consommations respectueuses des saisons et respect de l'environnement devrait favoriser l'évolution vers des objectifs assignés au niveau national (Grenelle) et européen. De même les soucis liés à la qualité de l'eau et illustrés récemment dans notre contrée, plaident en faveur de mesures urgentes. Cela explique l'implication de l'Agence de l'eau dans la production du film. Certaines facettes du discours sont moins convaincantes, en particulier ce qui se présente comme "agriculture biodynamique", conception initiée avant guerre par Rudolph Steiner "Anthroposophe" autrichien. 1861-1925. (1)

Envie de débattre

Les participants n'étaient pas venus en spectateurs passifs, et la lumière, rallumée le débat s'engagea avec les producteurs présents. Questions de rentabilité d'abord : selon un céréaliculteur, la modicité des rendements est compensée par les économies sur les charges d'exploitation et le prix de vente en label "bio". On sait que pour tous les producteurs, les fluctuations de prix dans une économie désormais largement spéculative rendent aléatoires les prévisions. Les agriculteurs d'antan - et les consommateurs - subissaient la double contrainte des aléas climatiques et des variations de prix. L'adaptation des productions aux terroirs fut



le résultat de tâtonnements millénaires. L'industrialisation et la mécanisation ont bouleversé les pratiques et le commerce de grande distribution, la financiarisation contraignent les agriculteurs. Réaliser un nouvel équilibre n'est pas simple sur un continent dont la population agricole s'affaïsse. Avec Alain Villeret, représentant la SCOP des Viennes à St André les Vergers (119, avenue du Président Wilson), la question du statut juridique de l'exploitation et de la main d'œuvre fut largement abordée. La Société coopérative et participative emploie cinq à six personnes sur 3,5 ha. Elle produit 40 variétés de légumes pour une vente directe (70% de la production). On peut également s'y procurer des plants. Le développement de ce type d'exploitation dépend des débouchés. La promotion des circuits courts reste embryonnaire. L'engagement d'introduire 20% de produits bio dans la restauration collective ne concerne que les services dépendants de l'État. Les collectivités locales (cantines scolaires par exemple) ne sont pas tenues à cet objectif. Compte tenu du faible nombre de producteurs et d'une demande croissante, on peut arriver aussi à des situations ubuesques, le produit "bio de votre magasin préféré ayant parcouru parfois des milliers de kilomètres, affichant par là même un "bilan carbone" désastreux ! D'autres écueils furent signalés. Les fameuses "noix de lavage" produites essentiellement en Inde nuisent aux cultures vivrières locales. On ajoutera donc au label bio celui du commerce équitable et la vigilance sur la provenance des produits. Les conversations se poursuivirent autour d'un verre de jus de pomme "naturel", en attendant la projection du film « Nos enfants nous accuseront » à La Chapelle Saint Luc avec cette fois des représentants de l'agriculture conventionnelle, raisonnée ou intégrée. (2)

Gérard Le Berre.

(1) Paul Ariès. "Anthroposophie. Enquête sur un pouvoir occulte"

(2) Pour compléter l'information :

Le site de la FRAB : <http://www.biochampagneardenne.org/>

"Que penser de l'agriculture biologique" par Léon Guéguen. SPS n°276.

Mars 2007 :

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article692>

Des agriculteurs Bios dans le Parc :

• **EARL du Landoujeux. Michon Patrick** (en conversion). 5, bis rue Jean Collot. 10140 AMANCE. Tél. 03 25 43 80 29. Lait, bovins, viande, céréales.

• **Martens Lionel** (en conversion). 1, rue de la croix. 10140 UNIENVILLE. Tél. 03 25 92 07 79.

<http://www.ferme-moonriver.com>

Bovins, viande, volailles, céréales, baies de Saskatoon.

• **Piat Agnès**. 54, rue de La Chapelle. 10220 PINEY. Tél. 03 25 46 31 22. Fromages, (vache ou brebis) miel, légumes et fruits.

• **Jardins Bio. Piat Baptiste**. 41, ter rue de La Chapelle. 10220 PINEY. Tél. 06 65 72 45 35.

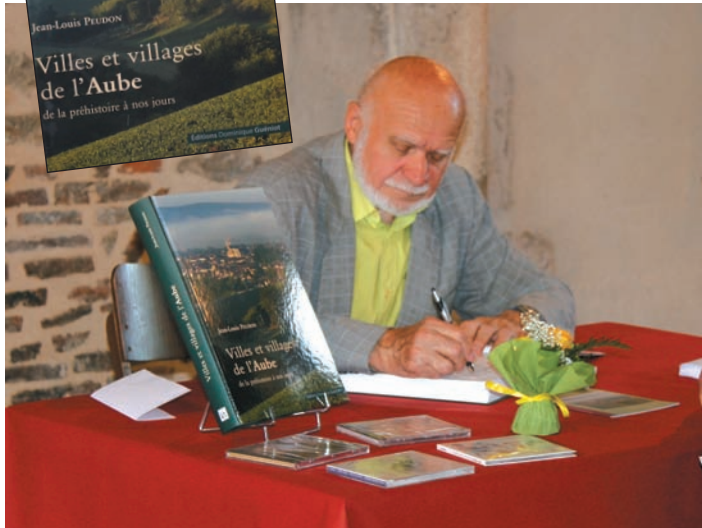
Courriel : piat-baptiste@yahoo.fr



VILLES ET VILLAGES DE L'AUBE

“Villes et villages de l’Aube de la préhistoire à nos jours”, le tout nouvel ouvrage de Jean Louis Peudon fait grand bruit. À juste titre. Après l’indispensable volume sur les “Origines d’un département...” l’historien dévoile un panorama liant espace et durée.

Jean Louis Peudon aime à insister sur une spécificité française qui associe



histoire et géographie tant dans l’enseignement que dans l’étude érudite. Le travail considérable qui est ainsi offert allie la rigueur du texte à la richesse iconographique, sans oublier la remarquable

base de données cartographiques, bibliographiques et statistiques accessible par un DVD qui sera réactualisé grâce à l’Internet. La combinaison fait de l’œuvre un outil de la plus récente génération pour un département qui selon l’auteur paraît parfois douter de lui-même.

Ce serait faire injure à Jean Louis Peudon que de prétendre avoir lu et assimilé à ce jour la masse d’informations mises en perspective. On y devine le résultat d’une vie d’études, de réflexion et de recherches. D’ores et déjà l’on peut affirmer qu’aux côtés du Roserot, du Prévost et du Fichot, certes dans un autre registre, il y aura désormais le Peudon.

Pour la présentation de l’ouvrage, les Editions Guéniot de Langres, étaient brillamment représentées, ainsi que la région Champagne Ardenne et l’ORCCA. Yves Fournier pour l’une et Jean-Claude Daniel pour l’autre rendent hommage et témoignage d’amitié à l’auteur. La rencontre avait été organisée au manoir de Rumilly-lès-Vaudes, en présence de M. Daunay et l’amicale participation de personnalités bien connues pour leurs responsabilités et leurs travaux historiques.

Evelyne Peudon, dont le talent accompagne dans le DVD l’œuvre de son père, ponctua la soirée de douceur et de fantaisie, liant la viole de gambe au violoncelle dans un pot pourri inattendu. Hommage là aussi à l’histoire, celle de la musique en l’occurrence.

Elus, décideurs, enseignants, bibliothèques et tous les Auboisiens alphabétisés auront un jour à se référer au Peudon. Il est disponible dans les librairies au prix dérisoire de 65 €

Gérard LE BERRE

C’EST BON POUR LA TERRE !



On a lu !

Dans le dernier “RCA” revue de la Région Champagne-Ardenne la prochaine installation près de Chaumont d’une antenne de l’entreprise canadienne “Nelson Environmental Remediation”, entreprise spécialisée dans la décontamination des sols pollués.

Il s’agit là d’une solution de traitement mobile qui traite les terres polluées où elles se situent.

Cette solution s’avère très compétitive car il n’y a plus à transporter la terre polluée vers des décharges et à la remplacer par du remblai. La terre nettoyée est remise en place après vérification que tous les résidus (métaux lourds, hydrocarbures...) ont disparu. C’est écologiquement et économiquement intéressant.

Une quinzaine d’emplois doivent être créés sur Chaumont qui constituera la base de cette entreprise nord - américaine qui souhaite agir sur les nombreux sites industriels à dépolluer dans le nord et l’est de notre pays.

Voilà bien une nouvelle particulièrement intéressante et qui va tout à fait dans le sens de l’inutilité de l’ajout d’une plate-forme de traitement des terres polluées à Montreuil-sur-Barse !

Armande SPILMANN

VISITES GUIDÉES

Samedi 2 juillet
Visite guidée de Blaincourt
 RDV à 15 h place de la mairie

Samedi 16 juillet
Visite guidée de Lusigny-sur-Barse et du lieu-dit de Larrivour
 RDV à 15 h à l'église de Lusigny

Samedi 23 juillet
Circuit guidé d'une journée "sur les traces des Templiers"
 RDV à 9 h à la grange de Lusigny-sur-Barse
 Réservation obligatoire

Samedi 30 juillet
Visite guidée d'une partie du Château de Brienne
 Renseignements et réservation auprès de l'Office de tourisme de Brienne-le-Château



Samedi 13 août
Visite guidée de Mesnil-Saint-Père
 RDV à 15 h sur la place de la mairie

Samedi 20 août
Visite guidée de Radonvilliers
 RDV à 15 h sur la place de la mairie

Samedi 27 août
Visite guidée de Bossancourt
 RDV à 15 h sur la place des Tilleuls

Samedi 10 septembre
Visite guidée de Luyères
 Avec intervention de M. J.L. Valentin sur la construction à pan de bois
 RDV à 15 h devant l'église

- Gratuit pour les adhérents
- 2 euros pour les non adhérents

RANDONNÉES

Samedi 9 juillet
Randonnée "à travers champs et vignes"
 RDV à 14 h devant la mairie de Maison des Champs

Mercredi 20 juillet
Randonnée "découverte des zones humides du Parc"
 En partenariat avec la Cellule Zones Humides du PNRFO
 RDV à 9 h 30 sur le parking du canal de jonction (commune de Radonvilliers)
 Prévoir un pique-nique tiré du sac pour la pause déjeuner

Samedi 6 août
Randonnée "fontaines, bois et plaine"
 RDV à 14 h sur la place de la mairie à Blaincourt

Dimanche 14 août
Randonnée "multi-randonneurs"
 RDV à 9 h 30 sur le parking de la plage à Lusigny-sur-Barse
 Prévoir un pique-nique tiré du sac pour la pause déjeuner

Dimanche 18 septembre
6^e RANDONNÉE GOURMANDE
 RDV à partir de 9 h à la salle des fêtes de Briel-sur-Barse. Parcours de 12 et 5 km (accessible aux personnes à mobilité réduite). Sur réservation uniquement. 18 euros pour les adultes et 12 euros pour les enfants (bulletin d'inscription disponible sur demande)

- Gratuit pour les adhérents
- 2 euros pour les non adhérents



ANIMATIONS CULTURELLES

Dimanche 3 juillet
Concert du groupe Tout pour la chanson
 Organisé par la municipalité de La Loge-aux-Chèvres
 RDV à 16 h à l'église de La Loge-aux-Chèvres
 Participation libre

Samedi 9 juillet
Concert du groupe Alma Choralis
 RDV à 20 h 30 à l'église de Géraudot
 Participation libre

Samedi 5 août
Après-midi au jardin : la culture biologique du potager
 RDV à 14 h 30 à la mairie de Courteranges
 Entrée libre

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2011

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Localité _____
 Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 €
 Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
 et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cerney - 10220 DOSCHES
 Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
 Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
 Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux.
 Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
 Juin 2011 - ISSN 0999-4998
 D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
 Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
 Imprimé sur papier recyclé 100 %.
 Conservation en archives de 200 ans.
 Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
 © L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
 Marque déposée.

